

■ PARC DE LA GRANGE

:: Présentation des fouilles

:: Pour en savoir plus...

Lieu : Rue William-Favre, quai Gustave-Ador, avenue de Frontenex, 1207 Genève.

Horaires : Accès libre du lever au coucher du soleil.

■ Présentation des fouilles

Occupant un promontoire descendant en pente douce sur la rive gauche du lac, le Parc de la Grange bénéficie d'un site exceptionnel s'ouvrant sur le Jura et le plan d'eau. Si les premières observations de la fin du XIX^{ème} s. et les fouilles entreprises dans les années 1920 par Louis Blondel ont attesté la présence sur les lieux d'une villa romaine, les investigations menées par le Service cantonal d'archéologie entre 1991 et 2000 aux deux extrémités du parc ont révélé une origine remontant au Néolithique.



Fig. 1 Blocs erratiques appartenant à un regroupement mégalithique préhistorique détruit au milieu du 1^{er} s. av. J.-C. (SCA)

Vestiges préhistoriques

Dans la partie inférieure du Parc de La Grange, un établissement de l'âge du Bronze final (1000 av. J.-C.) a été mis en évidence en bordure de la berge préhistorique du lac, alors qu'en amont, sous l'emprise de la villa romaine, les restes d'un regroupement mégalithique, érigé probablement entre le Néolithique et l'âge du Bronze, a pu être reconnu (fig. 1). Ce type d'aménagement indique habituellement une aire de rassemblement à caractère social ou religieux.

Structures allobroges

Le plateau supérieur du parc est quadrillé à partir du II^{ème} s. av. J.-C. par deux réseaux de fossés délimitant un habitat allobroge de grande importance, dont le plan reste malheureusement inconnu (fig. 2, phases verte et bleue). L'ensemble des structures fossoyées est remblayé vers le milieu du I^{er} s. av. J.-C. avec du mobilier évoquant un ensevelissement rituel des vestiges de l'édifice démantelé, à l'instar des témoins protohistoriques de Saint-Gervais.

Etablissement augustéen

A partir de 50 av. J.-C., deux bâtiments en bois encadrant une cour de gravier damé s'inscrivent au sein des anciens fossés et laissent pressentir l'existence d'une construction bipartite à vocation résidentielle et agricole (fig. 2, phases rouge et rose).

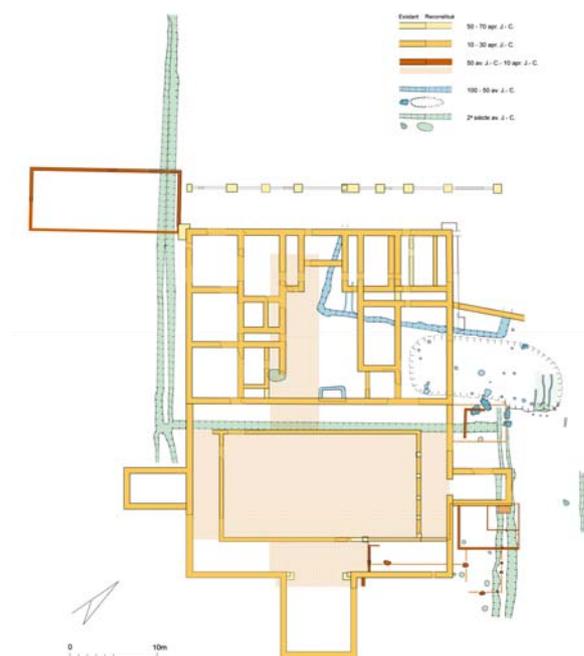


Fig. 2 Phases protohistoriques et romaines précoces à l'emplacement de la *pars urbana* de la villa (SCA)

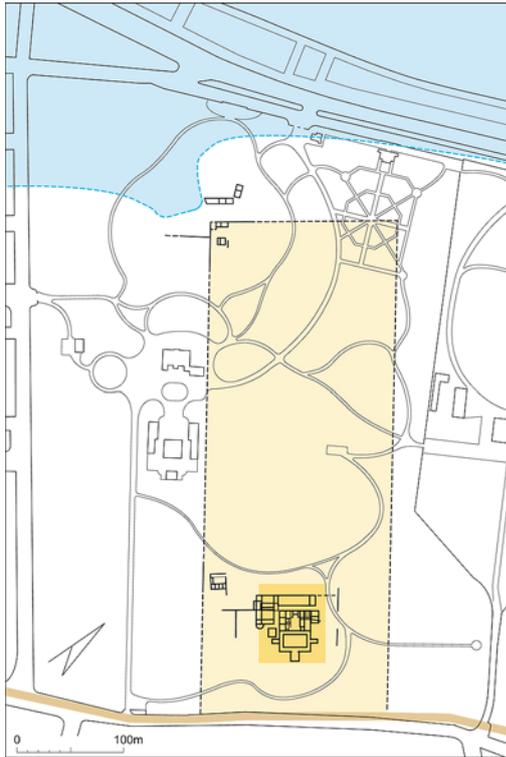


Fig. 3 Vestiges de la villa romaine intégrés au cadastre moderne. En beige, la surface clôturée du domaine; en jaune la surface du plan conservé; en brun, le tracé de la voie antique (SCA)

Villa romaine

Cet ensemble est remplacé dès 10 ap. J.-C. par une villa à atrium et péristyle dont les fondations des murs restituent un plan complet et homogène (fig. 2, phases jaunes). L'extension du domaine a, par ailleurs, été repérée dans la partie inférieure du parc, où son enceinte et quelques bâtiments à fonction artisanale et agricole ont été mis au jour. La disposition des diverses constructions rend ainsi compte d'un plan classique comprenant, en amont, la maison de maître (*pars urbana*) et, en aval, les locaux liés aux activités économiques de l'exploitation (*pars rustica*). Ces diverses observations permettent de restituer un établissement dont la superficie totale devait atteindre un peu plus de 8 hectares. Enfin, l'accès à la résidence se faisait par le sud-est en contrebas de la route antique qui suit le tracé de l'actuelle route de Frontenex et qui reliait Genève à l'Italie (fig. 3).

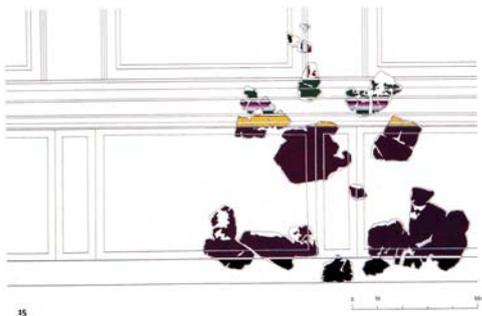


Fig. 4 Reconstitution hypothétique du décor de l'aula orientale du péristyle, début du 1^{er} s. ap. J.-C. (SCA)

De plus, des fragments de peintures murales indiquent que le péristyle était revêtu de décors peints, qui figurent des programmes ornementaux typiques du début de notre ère (fig. 4), révélant le caractère particulièrement luxueux de l'établissement.

Enfin, parmi les transformations entreprises sur le monument entre 50 et 80 ap. J.-C., les plus importantes ont entraîné la modification du jeu des toitures et l'adjonction d'un portique à fronton central du côté du lac (fig. 5).



Fig. 5 Villa transformée entre 50 et 80 ap. J.-C., vue sur le nouveau portique aménagé en contrebas de la résidence, côté lac (maquette: Grange et Ducaroy S.A.)

Le II^{ème} s. ap. J.-C. verra la construction, sur le flanc est de la *villa*, d'un bâtiment quadrangulaire plutôt conçu comme un agrandissement de l'édifice originel qu'un ensemble indépendant à proprement parler. D'ailleurs, leurs façades septentrionales seront alignées pour former un complexe architectural homogène. La nouvelle résidence sera progressivement agrandie et dotée d'une abside dans le courant du IV^{ème} s. L'ensemble monumental reste vraisemblablement en usage, dans sa forme unitaire, jusqu'au V^{ème} siècle. On ne sait pas si le corps de bâtiment primitif restera en usage ensuite; aucune transformation ne viendra postérieurement modifier son plan. Seule subsiste la résidence secondaire qui sera augmentée, à l'ouest entre le V^{ème} et le VI^{ème} s., par de petites constructions en bois (fig. 6). Après un remaniement au IX^{ème} s., elle sera entièrement reconstruite en bois au XI^{ème} s., reprenant partiellement le plan précédent et restituant une maison-forte quadrangulaire dans la tradition de bâtiments retrouvés en Isère. Elle demeurera probablement en fonction jusqu'au XIV^{ème} s.

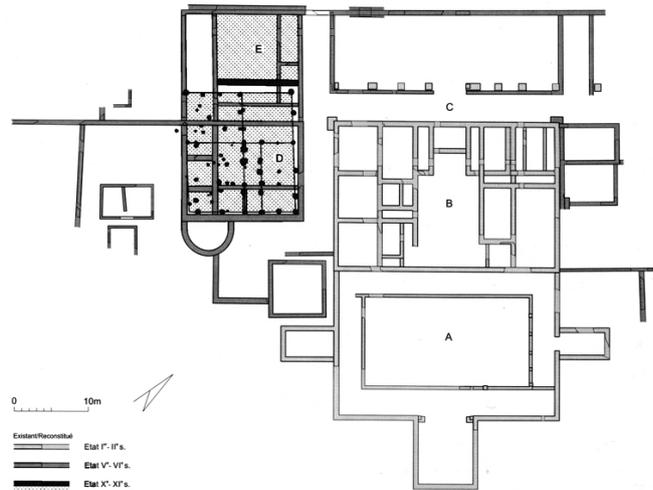


Fig. 6 Phases d'occupation tardive du plateau supérieur du Parc de la Grange; A. péristyle, B. Atrium, C. Portique, D. et E. constructions du haut Moyen Age (SCA)

Occupation tardive de la partie inférieure du Parc de la Grange

Dans la partie aval du domaine, un corps de bâtiment à une voire deux ailes est édifié au V^{ème} s. Il sera partiellement détruit au VIII^{ème} s. (fig. 7). Il est probable qu'une partie de ses ruines ait été visible jusqu'au XV^{ème} s., comme l'attesterait le panneau du retable peint vers 1444 par Conrad Witz, conservé au Musée d'art et d'histoire de Genève et représentant la Pêche Miraculeuse à l'avant du premier paysage topographié de l'histoire (fig. 8).

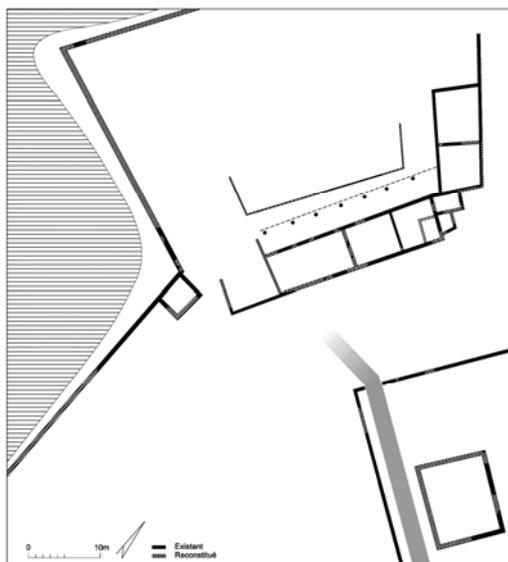


Fig. 7 Plan de l'édifice constitué de deux ailes et construit en bordure du mur de quai au V^{ème} s., en contrebas du domaine antique du Parc de la Grange (SCA)



Fig. 8 Conrad Witz, La Pêche Miraculeuse (1444), détail. La parcelle du Parc de la Grange est située au-dessus de la barque; on remarque le mur d'enceinte et une des portes du domaine antique, ainsi qu'une tour. Cette dernière pourrait constituer le dernier témoin de l'établissement du V^{ème} s. (B. Jacot-Descombes, Musée d'art et d'histoire, Genève)

Aménagement archéologique

Depuis octobre 2004, des vestiges des mégalithes du Néolithique et de la *villa* romaine sont présentés dans le cadre d'un concept d'architecture paysagère, réalisée par M. Pauly, alliant le métal et le végétal. Sur place, quatre panneaux, positionnés aux quatre points cardinaux, fournissent des explications sur les principales occupations du site (fig. 9 et 10), alors qu'aux trois entrées du parc, des panneaux informatifs complets orientent les visiteurs.

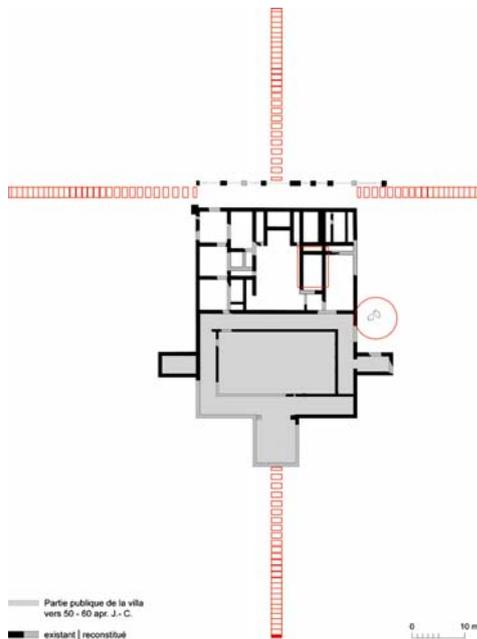


Fig. 9 Concept de présentation des vestiges du Parc de la Grange, avec en encadré les vestiges des murs de la *villa* et, dans le cercle, les mégalithes (SCA)



Fig. 10 Parc de la Grange: panneaux, cheminement et vestiges archéologiques insérés dans un concept d'architecture végétale (SCA)

■ Pour en savoir plus

Publications

HALDIMANN, M.-A., ANDRE P., BROILLET-RAMJOUÉ, E., POUX, M., "Entre résidence indigène et domus gallo-romaine: le domaine du Parc de la Grange (GE)", dans: *Archéologie Suisse* 24. 4, 2001, pp. 2-15.

Service de l'aménagement urbain et éclairage public, Ville de Genève, *Le parc de La Grange, quelques éléments d'histoire*, Document N° 1.7.12, Genève 2002.

TERRIER, J., "L'habitat en zone rurale, l'apport des fouilles genevoises", dans: *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, Band 59, Heft 3, 2002, pp. 255-264.

Liens

[MEMO](#): le site de l'Histoire

[Article de presse](#): Le Courrier, mercredi 20 octobre 2004

Evelyne Broillet

Service cantonal d'archéologie (DCTI)